

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 7 AVRIL 2014 À 18 h 30 À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire Kevin J. Haché et les membres : Jean-Guy Blanchard, Marie-Soleil Landry, Louise Blanchard, Rosaire Labrie, Mario Vienneau, Mariette Paulin et Michel G. Boucher

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : dix (10) personnes dans la salle ainsi que Marc Duguay, directeur général, Daniel Chiasson, ingénieur municipal, Aline Landry, gestionnaire des arrêtés, Julie Paulin, secrétaire municipale et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 30.

2014-79

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2014-80

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2014-81

Lecture d'un poème par
monsieur Claude
Lebouthillier

Encore une fois cette année, le maire de Régina, Monsieur Michael Fougere, a invité la ville de Caraquet à se joindre à son défi de Poésie du Maire qui est d'inviter un poète à faire la lecture d'un poème au début de l'assemblée ordinaire du conseil municipal en mars ou avril. Le but est de souligner la journée mondiale de la poésie de l'UNESCO le 21 mars et le mois national de poésie en avril au Canada et aux États-Unis. Cette initiative est pour reconnaître la contribution de nos poètes, nos écrivains et nos éditeurs à la vie culturelle de nos communautés.

En collaboration avec le Festival de poésie de Caraquet, monsieur Claude Lebouthillier a donc été choisi pour faire la lecture d'un poème.

2014-82

Étude des objections écrites
reçues concernant la
demande de rezonage –
Rue du Portage

Aucune objection écrite reçue concernant la demande de rezonage pour les trois terrains dans la rue du Portage.

2014-83

Dépôt et première lecture
par son titre de l'arrêté
intitulé « Arrêté modifiant le
plan municipal de
Caraquet » - rue du Portage

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » de la demande de rezonage dans la rue du Portage. Adoptée

2014-84

Deuxième lecture par son
titre de l'arrêté intitulé
« Arrêté modifiant le plan
municipal de Caraquet » -
rue du Portage

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » de la demande de rezonage dans la rue du Portage. Adoptée

2014-85

Dépôt et première lecture
par son titre de l'arrêté
intitulé « Arrêté modifiant
l'arrêté de zonage de
Caraquet » - rue du Portage

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la demande de rezonage dans la rue du Portage. Adoptée

2014-86

Deuxième lecture par son
titre de l'arrêté intitulé
« Arrêté modifiant l'arrêté de
zonage de Caraquet » - rue
du Portage

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la demande de rezonage dans la rue du Portage. Adoptée

2014-87

Convention d'achat et de
vente – Construction
Neptune

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'accepter la convention d'achat et de vente de Construction Neptune inc. pour une partie de la parcelle portant le numéro d'identification 20389367. Adoptée

2014-88

Convention d'achat et de
vente – Eric E. Thériault

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'accepter la convention d'achat et de vente de Tire et hausse, levage et halage de maisons ltée du terrain excédentaire portant le numéro d'identification 20588554. Adoptée

2014-89

Résolution autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage et fixant la date de la réunion publique pour examiner les oppositions au projet d'arrêté – Révision partielle de l'arrête de zonage

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a décidé d'effectuer une modification à l'arrêté de zonage et que cette demande a pour but de faire une révision partielle de cet arrêté;

CONSIDÉRANT QUE l'article 68 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier dans les délais prescrits par l'article 68, les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 68(2) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) L'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 20 mai 2014 en la salle du Conseil de Caraquet à 18 h 30. Adoptée

2014-90

Avis – Service d'aménagement de la CSR Péninsule acadienne – Comeau et Savoie

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu de demander au Service d'aménagement de la CSR de la Péninsule acadienne son avis écrit quant à la demande de modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage de Comeau et Savoie. Adoptée

2014-91

Programme d'esquisses

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu d'adopter un budget de 5 000 \$ pour le programme d'esquisses. L'explication de ce programme est en annexe au présent procès-verbal. Adoptée

2014-92

Lecture et du procès-verbal

A la demande du maire, la secrétaire municipale fait la lecture du procès-verbal du 17 mars 2014.

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 17 mars 2014. Adoptée

2014-93

Questions non réglées
découlant de ces procès-
verbaux

Le conseiller Michel G. Boucher demande que soient ajoutés à la résolution 2014-70 les noms des participants au voyage à Marennes. Le maire lui répond que la résolution a été adoptée et qu'on ne peut ajouter des choses qui n'ont pas été dites en assemblée.

La conseillère Marie-Soleil Landry demande si le problème soulevé par madame Thérèse Thériault à la dernière assemblée a été vérifié. Le directeur général mentionne que oui, mais que ce problème se retrouve dans presque toutes les rues de la ville. La fonte des neiges et le gel durant la nuit rendent ces situations incontrôlables. Les travaux publics travaillent tous les jours afin de régler ces problèmes.

Le conseiller Michel G. Boucher demande si les trois anciens maires prendront part au voyage à Marennes. Le maire lui répond qu'ils ont été invités, mais qu'aucune réservation n'a été faite à ce jour.

La conseillère Marie-Soleil Landry remercie la secrétaire municipale pour le suivi effectué auprès d'Esso dans la rue du Portage.

Le conseiller Jean-Guy Blanchard tient à mentionner que s'il n'avait pas agi en tant que maire suppléant à la dernière assemblée ordinaire, il aurait voté contre la proposition du voyage à Marennes, considérant le montant de 15 000 \$ trop élevé.

2014-94

Exposés des membres du
conseil

Le conseiller Jean-Guy Blanchard félicite l'équipe de hockey masculin de la PLM pour avoir eu remporté le tournoi provincial. Il félicite également l'équipe de hockey féminin pour s'être rendue en finale.

Le conseiller Rosaire Labrie demande qu'une lettre de félicitations soit envoyée au hockey mineur pour l'ensemble de leurs performances de cette saison.

La conseillère Marie-Soleil Landry annonce que les billets pour les Grandes dégustations du FestiVin 2014 seront mis en vente dès demain matin, soit le 8 avril à 9 h, via le réseau de la Billetterie Accès.

Le conseiller Rosaire Labrie félicite les organisateurs du tournoi des familles. Cette activité engendre un achalandage et un apport économique important pour la région.

2014-95

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle.

2014-96

Suivi des dossiers

Tourisme : Le conseiller Michel G. Boucher demande s'il était possible de faire passer une publicité de la ville de Caraquet à la télévision. Le maire lui répond que la publicité est diffusée présentement sur CHAU TV.

2014-97

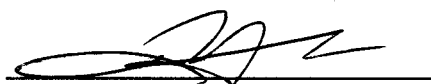
Présentation et intervention
du public

Aucune présentation ni intervention du public.


2014-98

Levée de l'assemblée

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu de lever l'assemblée. Et la séance est levée vers 19 h 29.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE PAULIN, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

Un programme de financement d'esquisses à la ville de Caraquet

Afin d'assurer l'intégration des bâtiments au milieu et favoriser la réalisation d'interventions de qualité, la ville de Caraquet a mis en place un programme de financement d'esquisses offert aux propriétaires de bâtiments situés sur les principaux axes de circulation de sa municipalité, ainsi qu'aux propriétaires de bâtiments d'importance historique.

L'objectif de ce programme est de poursuivre les orientations identifiées dans le plan municipal de la ville de Caraquet, entre autres, de favoriser une saine gestion de l'environnement visuel.

Les demandeurs de projets admissibles peuvent bénéficier d'une aide financière de 50 % des coûts de production d'une esquisse des travaux projetés, et ce jusqu'à un montant maximal de 500 \$.

En bref, les projets admissibles sont pour la plupart des projets qui font l'objet d'une demande de certificat de conformité au Comité de Sauvegarde du Patrimoine. Les types de travaux considérés sont des modifications extérieures d'un bâtiment qui sont visibles de la rue, un agrandissement au bâtiment principal, la construction d'un nouveau bâtiment, l'installation d'une nouvelle enseigne, le remplacement d'une enseigne existante ou un réaménagement des espaces de stationnements commerciaux.

Les critères d'admissibilité à ce programme sont disponibles en communiquant avec l'agente du patrimoine municipal de Caraquet, Aline Landry (726-2727) ou en visitant le site web de la municipalité à www.caraquet.ca.

